

## PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
Auvergne-Rhône-Alpes

Service régional économie agricole, agroalimentaire et  
filières

Courriel : [sreaaf.draaf-auvergne-rhone-  
alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:sreaaf.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)

### **Réalisation du diagnostic d'exploitation à céder**

#### **1 - Description du dispositif**

Le dispositif porte sur la réalisation d'un diagnostic d'une exploitation à céder quand elle permet de faciliter la démarche de transmission-installation. L'objectif est d'évaluer le potentiel de l'exploitation susceptible d'être reprise. Le diagnostic d'exploitation agricole à céder doit permettre, à partir d'une analyse des données disponibles sur l'exploitation agricole, de dresser un état de la situation de l'exploitation et d'analyser sa capacité à être transmise (viabilité...) et les conditions de cette transmission d'une part, d'orienter le cédant vers des interventions à mettre en œuvre et/ou vers des études plus approfondies (expertises) pour réaliser ce projet de transmission d'autre part.

#### **2 - Déclinaison opérationnelle**

L'aide concerne exclusivement les agriculteurs qui vont quitter l'agriculture dans le cadre d'un départ en retraite ou d'une reconversion professionnelle et s'inscrivent dans le cadre d'une cession hors cadre familial et avoir pris contact avec le Point accueil Installation (PAI) de son département.

Pour pouvoir prétendre à l'aide le cédant, exploitant individuel ou associé-exploitant, souhaitant quitter l'agriculture, doit au préalable avoir déposé sa déclaration d'intention de cessation d'activité agricole (DICAA) dans le cadre d'un départ en retraite ou un document libre de contenu équivalent dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Pour pouvoir bénéficier du financement du diagnostic de son exploitation le cédant devra impérativement s'inscrire au Répertoire Départ Installation (RDI) départemental.

Le diagnostic doit être réalisé au plus tard 3 mois après l'inscription au RDI intervenue à compter du 2 novembre 2017, (pour les inscriptions au RDI antérieures à cette date, le diagnostic doit être réalisé avant la cession de l'exploitation).

Le bénéficiaire dépose une demande d'aide à la DDT. En cas de plusieurs projets de départ d'associés au sein d'une société, un seul diagnostic est aidé par entreprise. Le suivi répond à un cahier des charges. Seules les structures agréées <sup>(1)</sup>, ayant participé à un appel à candidatures, sont habilitées à mettre en œuvre ce dispositif aidé.

Chaque demande fait l'objet d'une décision de financement individualisée. La demande précise le nom de la structure prestataire agréée choisie par le futur cédant.

#### **2 - Montant de l'aide**

Le montant de l'aide est plafonné à 80% de la dépense HT dans la limite de 1500 €. Les 20% restants (non subventionnés) et la TVA sont réglés par le bénéficiaire à la structure prestataire.

Après réalisation de la prestation et dépôt d'une demande de paiement à la DDT accompagnée des pièces justificatives (facture, acquittement partiel, diagnostic). L'aide est versée au prestataire en 1 seule fois par l'Agence de service et de paiements (ASP).

<sup>(1)</sup> Liste des structures agréées pour la réalisation des diagnostics à céder

	réseau ARDEAR	réseau Chambre d'agriculture	réseau CERFRANCE	réseau FRAB
Ain	AFOCG Ain, 1, rue Robert SCHUMAN 01000 BOURG-EN-BRESSE 04 74 22 69 04 jl.fromont.ain@interafocg.org	Chambre départementale d'agriculture 4 avenue du champs de foire – BP 84 01003 BOURG EN BRESSE Cedex 04 74 45 47 43 bertrand.chenal@ain.chambagri.fr	CERFRANCE Ain 2 avenue du champ de foire – BP 84 01003 BOURG EN BRESSE 04 74 45 47 60 contact@01.cerfrance.fr	ADABIO 95 route des Soudanières 01250 CEYZERAT 04 74 30 69 92 animation.ain@adabio.com
Allier		Chambre départementale d'agriculture 60 cours Jean Jaurès – BP 1727 031017 MOULINS 04 70 48 42 42, cda.03@allier.chambagri.fr	CERFRANCE Allier 15 rue de Villars 03000 MOULINS 04 70 34 12 00 contact@03.cerfrance.fr	
Ardèche	ARDDEAR Ardèche BP 129 07001 PRIVAS Eve Saymard - addear07@orange.fr 06 56 80 90 97	Chambre départementale d'agriculture 4 avenue de l'europe unie – BP 114 07001 PRIVAS Cedex 04 75 20 28 00 contact@ardeche.chambagri.fr	CER Ardèche boulevard du Vivarais – BP 414 07004 PRIVAS 04 75 20 29 50 contact@07.cerfrance.fr	AGRIBIO ARDECHE 4 avenue de l'Europe Unie - BP 421 07000 PRIVAS 04 75 64 92 08 / 06 82 42 48 57 masquelier.agribioardeche@cor abio.org
Cantal	Cant'ADEAR 8, place de la Paix 15000 AURILLAC 09 61 27 39 06 cantadear@orange.fr	Chambre départementale d'agriculture 16 rue du 139 RI – BP 239 15002 AURILLAC 04 71 45 56 27 laurent.bouscarat@cantal.chambagri.fr		
Drôme		Chambre départementale d'agriculture 95 avenue Georges Brassens – CS 30418 26504 BOURG LES VALENCE Cedex 04 75 82 40 16 matilde.goetz@drome.chambagri.fr	CERFRANCE Drôme-Vaucluse 30 rue Frédéric Chopin 26000 VALENCE 04 75 78 11 21 contact@2684.cerfrance.fr	AGRIBIO DROME Pôle Bio - Ecosite 150 avenue de Judée 26400 EURRE 04 75 25 99 79 slorphelin@agribiodrome.fr
Isère	AFOCG des Alpes 40, rue du Terraillet 73190 SAINT BALDOPH 09 72 54 18 40 accueil@afocgdesalpes.com	Chambre départementale d'agriculture 40 avenue Marcelin Berthelot – CS 92608 38036 GRENOBLE Cedex 2 04 76 20 68 68 accueil@isere.chambagri.fr	CERFRANCE Isère, 40 avenue Marcelin Berthelot – CS 62614, 38036 GRENOBLE Cedex 2 04 76 20 68 70, contact@38.cerfrance.fr	ADABIO 95 route des Soudanières 01250 CEYZERAT 04 74 30 69 92 animation.ain@adabio.com
Loire		Chambre départementale d'agriculture 43 avenue Albert Raymond – BP 40050 42272 SAINT PRIEST EN JAREZ Cedex 04 77 92 12 12 stephanie.delefosse@loire.chambagri.fr	CERFRANCE Loire 3 rue Claude Odde 42041 SAINT ETIENNE 04 77 92 86 72 contact@42.cerfrance.fr	
Haute-Loire	AFOCG Haute-Loire 53, rue de la Pardige 43100 BRIOUDE 04 71 74 97 81 Afocg43@gmail.com	Chambre départementale d'agriculture 16 boulevard du Président Bertrand – CS 20343 43012 LE PUY EN VELAY Cedex 04 71 07 21 42 Mdrouillart@haute-loire.chambagri.fr	CERFRANCE Haute-Loire 50 avenue d'Ours Mons – CS 50088 43009 LE PUY EN VELAY 04 71 07 26 00 contact@43.cerfrance.fr	
Puy-de-Dôme		Chambre départementale d'agriculture 11 allée Pierre de Fermat – BP 70007 63171 AUBIERE Cedex 04 73 44 45 46 c.duquet@puy-de-dome.chambagri.fr	CERFRANCE Puy-de-Dôme Avenir 65 boulevard Berthelot 63000 CLERMONT FERRAND 04 73 19 53 10 contact@63.cerfrance.fr CERFRANCE Puy-de-Dôme Horizon 35 rue du pré la reine – BP 9 Saint- Jean 63014 CLERMONT FERRAND Cedex 2 04 73 98 46 46 contact@horizon63.fr	
Rhône		Chambre départementale d'agriculture 18 avenue des Monts d'Or 69890 LA TOUR DE SALVAGNY 04 78 19 61 30 philippe.bonnet@rhone.chambagri.fr	CERFRANCE Rhône 18 avenue des Monts d'Or 69890 LA TOUR DE SALVAGNY 04 78 19 60 30 contact@69.cerfrance.fr	
Savoie	AFOCG des Alpes 40, rue du Terraillet 73190 SAINT BALDOPH 09 72 54 18 40 accueil@afocgdesalpes.com	Chambre départementale d'agriculture 52 avenue des îles 74994 ANNECY Cedex 9 04 50 88 18 20 jean- daniel.argaud@smb.chambagri.fr	CERFRANCE Savoie 191 route d'apremont 73190 SAINT BADOLPH 04 79 28 33 33 contact@73.cerfrance.fr	ADABIO 95 route des Soudanières 01250 CEYZERAT 04 74 30 69 92 animation.ain@adabio.com
Haute-Savoie			CERFRANCE Haute-Savoie 52 avenue des îles 74000 ANNECY 04 50 88 19 00 contact@74.cerfrance.fr	